



LA QUALITÉ DE NOTRE EAU DU ROBINET.....

LA PRÉSENCE DES RÉSIDUS DE PESTICIDES

Les pesticides épandus sur les terrains agricoles ne disparaissent pas. Ils se dégradent dans le sol en se transformant en sous-produits appelés métabolites. Deux de ces pesticides sont aujourd'hui préoccupants : le chloridazone et le chlorothalonil. Leurs métabolites sont classés comme "pertinents" c'est-à-dire potentiellement dangereux pour la santé humaine. On manque toutefois de données pour caractériser précisément ces impacts sanitaires d'autant qu'ils varient très probablement selon les personnes.

Le chloridazone est un herbicide de la betterave qui fut interdit en janvier 2021. L'ARS a défini une valeur sanitaire maximale, c'est à dire un seuil au-delà duquel l'eau ne pourrait plus être utilisée comme eau de boisson. Cette valeur fut fixée, en 2022, à 3 ug/l, en se basant sur des études menées en Allemagne. Finalement, en juillet de cette année, cette valeur sanitaire a été remontée à 11 ug/l.

Dans le graphique ci-dessous, on constate que, notre eau contient, en moyenne 2 ug/l de chloridazone desphényl, et 0,5 ug/l de chloridazone méthyl desphényl. Nous nous situons donc au-dessous de la norme de 3 ug/l et donc encore bien davantage en-dessous de la norme actuelle.

Un autre pesticide est également préoccupant : Le chlorothalonil. Il s'agit d'un fongicide et antigerminatif qui est interdit par l'Union euro-

péenne depuis 2019. Il est toutefois encore utilisé en France dans certains types de préparations. Cette molécule se dégrade en plusieurs autres métabolites dont la principale est le R47181. L'ARS recherche sa présence dans l'eau potable depuis septembre 2023.

Le graphique ci-dessous indique les taux de R47181 constatés dans notre eau : en moyenne 2 ug/l mais avec un pic en mars-avril-mai de cette année à 4,5 ug/l. Ce métabolite, bien que classé dangereux en Suisse, n'est plus considéré comme inquiétant par notre Agence Nationale de Santé depuis quelques mois (il était auparavant doté d'une norme transitoire située à 3 ug/l). Nous avons dépassé ce niveau durant 3 mois mais nous voici toutefois à nouveau au-dessous de ce seuil.

Épurer l'eau de ces métabolites est une tâche très difficile. Divers procédés sont en expérimentation en France (filtres à charbon, filtration par membrane). Cela nécessite de gros investissements qui se répercuteront forcément sur la facture d'eau. Le syndicat d'Auger-Saint-Vincent a lancé une étude sur ses 4 forages afin d'analyser leurs capacités, car 2 de ces forages sont profonds et exempts de résidus de pesticides. Le mélange des eaux permettra d'améliorer la qualité globale de l'eau distribuée. Encore faut-il que ces puits profonds aient des débits suffisants. Ce problème de pesticides est très général à toute la France et vos élus travaillent à le résoudre, au moins en partie.

